



## *Mythes et Réalités*

### *Mythes courants sur les langues officielles*

#### **Mythe : Vous devez être bilingue pour travailler dans la fonction publique fédérale.**

**Réalité :** Les Canadiens et les Canadiennes se demandent s'ils auront un accès équitable et ouvert aux emplois gouvernementaux. Plus de 60 % de tous les postes exigent la connaissance d'une seule langue officielle, alors qu'environ 40 % des postes fédéraux nécessitent divers niveaux de bilinguisme. Le nombre de postes bilingues varie dans l'ensemble du pays. Dans la région de la capitale nationale, où de nombreux bureaux fédéraux offrent des services à toutes les régions du pays, 65 % des postes sont désignés bilingues. Cependant, environ 5 % seulement des postes se trouvant dans l'Ouest canadien et 10 % des postes localisés en Ontario exigent différents niveaux de compétence en français et en anglais.

#### **Mythe : Le bilinguisme signifie que tous les services fédéraux doivent être offerts dans les deux langues officielles d'un océan à l'autre.**

**Réalité :** Le gouvernement du Canada offre des services bilingues seulement où il y a une demande importante ou encore lorsque la nature ou l'emplacement du bureau exige que des services soient fournis dans les deux langues officielles.

#### **Mythe : Seules les personnes qui ont grandi dans un environnement français deviendront assez compétentes pour satisfaire aux critères de bilinguisme de la fonction publique fédérale.**

**Réalité :** De façon générale, la fonction publique devient de plus en plus bilingue. Selon le plus récent rapport annuel sur les langues officielles de l'Agence de la fonction publique du Canada, 90 % des fonctionnaires qui détiennent des postes bilingues satisfont aux exigences linguistiques de leur poste. De plus, au cours de l'exercice financier 2005-2006, les anglophones ont comblé presque un tiers des nouvelles nominations à des postes obligatoirement bilingues dans la fonction publique.

Également, la fonction publique fédérale reflète normalement la composition linguistique de la population canadienne. Près des trois quarts (72 %) des emplois fédéraux sont détenus par des Canadiens de langue anglaise.

#### **Mythe : Le bilinguisme officiel signifie que tous les Canadiens doivent parler français et anglais.**

**Réalité :** Environ 22 millions de Canadiens et de Canadiennes parlent seulement le français ou l'anglais. La Loi sur les langues officielles s'applique uniquement aux institutions et n'oblige en aucun cas les Canadiens à devenir bilingues. Le bilinguisme officiel garantit que le gouvernement du Canada est en mesure de dispenser des services aux Canadiens de langue française et de langue anglaise dans la langue de leur choix, là où la demande le justifie. En utilisant le français et l'anglais, le gouvernement du Canada peut communiquer avec plus de 98 % de la population.

**Mythe : Le bilinguisme est un échec et les Canadiens ne veulent pas en entendre parler.**

**Réalité :** De plus en plus de Canadiens et de Canadiennes comprennent les avantages sociaux, politiques et économiques d'avoir deux langues officielles, et accordent un appui sans précédent au bilinguisme. Selon un sondage effectué par le Centre de recherche Décima en 2006, 7 Canadiens sur 10 sont personnellement d'accord avec le bilinguisme pour le pays tout entier ou pour leur propre province. En outre, 77 % des Canadiens croient que les deux groupes de langue officielle devraient profiter d'une éducation de qualité égale, même lorsque les groupes sont en situation minoritaire. Parmi les jeunes adultes de 18 à 34 ans, l'appui au bilinguisme canadien atteint aujourd'hui 80 %. De même, plus de 8 Canadiens sur 10 pensent qu'il est essentiel que leurs enfants apprennent une deuxième langue.

**Mythe : Avec une telle diversité culturelle, il y a plus de personnes de langues non officielles qu'il y a de francophones au Canada.**

**Réalité :** Plus d'un Canadien sur cinq déclare avoir le français comme langue maternelle<sup>1</sup>, ce qui en fait la deuxième langue la plus parlée au Canada. En réalité, il y a plus de locuteurs dont le français est la langue maternelle à l'extérieur du Québec seulement (presque un million de personnes—plus que la population de la Saskatchewan ou de la Nouvelle-Écosse) qu'il y a de personnes parlant toute autre langue à part l'anglais. Selon les données du recensement de 2006, seulement 20 % de la totalité de la population canadienne s'exprime dans une langue maternelle qui n'est ni le français ni l'anglais.

---

<sup>1</sup> « Langue maternelle » signifie la première langue apprise à la maison durant l'enfance et encore comprise par la personne au moment du recensement (Recensement de 2006, Statistique Canada).